

BAREME DE L'AGENCE LE SAUVAGE

APPLICABLE AU 01.09.2014

HONORAIRES TTC (TVA : 20 %) SUR PRESTATIONS
CONCERNANT L'IMMOBILIER DE TRANSACTION
A LA CHARGE DU VENDEUR

PRIX DE VENTE	HONORAIRES TTC*
Jusqu'à 50.000 €	10%
51.000 à 70.000 €	5.500 €
71.000 à 90.000 €	6.000 €
91.000 € à 110.000 €	7.000 €
111.000 € à 130.000 €	8.000 €
131.000 € à 150.000 €	9.000 €
151.000 € à 170.000 €	10.000 €
171.000 € à 190.000 €	11.000 €
191.000 € à 230.000 €	12.000 €
231.000 € à 250.000 €	13.000 €
251.000 € à 280.000 €	14.000 €
281.000 € à 300.000 €	15.000 €
A partir de 301.000 €	5%

En cas de délégation de mandat, le montant des honoraires applicables sont ceux de l'agence ayant reçu le mandat initial

LOCATION A L'ANNEE NON MEUBLEE

HONORAIRES DECONSTITUTION DE DOSSIER DU LOCATAIRE ET DE REDACTION DE BAIL :

5 € TTC (TVA : 20%) le m² à la charge du propriétaire

5 € TTC (TVA : 20%) le m² à la charge du locataire

HONORAIRES DE REALISATION DE L'ETAT DE LIEUX D'ENTREE :

3 € TTC (TVA : 20 %) le m² à la charge du propriétaire

3 € TTC (TVA : 20 %) le m² à la charge du locataire

HONORAIRES LOCATION GARAGE / PARKING :

10 % TTC (TVA : 20 %) du loyer annuel, partagés par moitié entre le propriétaire et le locataire

HONORAIRES DE GESTION :

6 % TTC (TVA : 20 %) du loyer mensuel

Le tout n'excédera pas un mois de loyer